

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

LANCHY

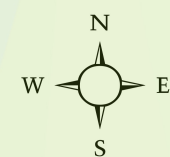
PLAN DE ZONAGE

PLUI ARRETE LE 02/07/2025

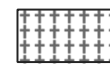
PLUI APPROUVE LE 28/01/2026



Echelle : 5000ème



COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DU VERMANDOIS
RD 1044 - Hameau de Riqueval
02420 BELLICOURT
03.23.09.50.51



Cimetière

Installations agricoles



Installation agricole non classée

Limites de zones

Ua : Zone urbaine dense correspondant au centre ancien

A : Zone agricole

N : Zone naturelle

Éléments à protéger

○ Élément de patrimoine urbain à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme

●●●●● Élément à protéger au titre de l'article L.151-38 du Code de l'urbanisme : Chemins

■■■■■ Élément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : Fossés

◆◆◆◆◆ Élément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : Linéaire végétalisé

Patrimoine

Numéros	Désignation
1	Eglise
2	Saule pleureur
3	Chapelle
4	Maison remarquable
5	Ferme remarquable
6	Cimetière

